VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN

Kernaghan & Cordill.

ANNONCE JUDICIAIRE.

DES SPECULATIONS PAYANTES DANS DES

Cottages Doubles et Simples dans de Bonnes Locations

—ET—

Terrains de Valeur à Bâtir

Aproximités des Lignes de Cars.

SUCCESSION DE JOSEPH APKEN.

No 101 258. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN & CORDILL — W. A. Kernaghan, Encanteur-Bureau No 339 rue Carondelet—MARDI, le 12 décembre, 1912, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, sera vendu aux enchères publiques en vertu d'un ordre date le 23 octobre 1912 de l'Hon. Fred D. King, juge de la cit dite Cour, Division B, siegeant pour l'Hon. J. K. Skinner, juge de la Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci après décrite à savoir:

Premierement. **LA MAISON DOUBLE A UN ETAGE EN BOIS**, Nos. 3918-3920 rue Laurel, retirée de la rue, ayant cinq chambres de chaque cote sur un certain terrain situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet No. 151, borné par les rues Laurel, General Taylor, Austerlitz et Annunciation. La dite parcelle de terre mesure trente six pieds (36) cinq pouces (5) face à la rue Laurel sur cent vingt cinq pieds (125) de profondeur entre lignes parallèles et en profondeur entre lignes parallèles et est formée du tout du terrain Seize et d'une partie du terrain No. Dix-sept, adjoignant le dit terrain No. Seize, qui mesure trente pieds 30 face à la rue Laurel sur cent vingt cinq pieds 125 deux pouces 2 de plus ou moins en profondeur entre lignes parallèles, et la dite partie du terrain No. dix-sept mesure six pieds 6 cinq pouces (5) face à la rue Laurel sur la même profondeur que terrain No. seize. Suivant le plan de voyer fait par H. W. W. Reynolds D. V. V., daté du 11 Août 1906, la dite parcelle de terre mesure trente six pieds (36) cinq pouces (5) face à la rue Laurel commençant à un point cent vingt pieds (120) de distance de l'encoignure des dites rues Laurel et Austerlitz, la même largeur sur l'arrière ligne, sur une profondeur de cent vingt cinq pieds (125) deux pouces (2) entre lignes parallèles, et est formée du tout du terrain No. seize et d'une partie du terrain No. dix-sept, adjoignant le dit terrain No. seize qui mesure trente pieds (30) face à la dite rue Laurel, sur cent vingt cinq pieds 125, deux pouces (2) de profondeur entre lignes parallèles, et la dite partie du terrain No. dix sept mesure six pieds 6 cinq pouces face à la rue Laurel, sur une profondeur de cent vingt cinq pieds (125) deux pouces 2 de profondeur entre lignes parallèles.

Deuxièmement **LE COTTAGE DOUBLE A UN ETAGE EN BOIS**, Nos. 3925-3927 rue Tchoupitoulas, ayant quatre chambres de chaque cote, sur un certain terrain situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet No. 120 ancienne ilet No. 5 du Faubourg West front Ilet No. 5 du Faubourg Bouligny, borné par les rues Tchoupitoulas, dernièrement Levée, Lyon, Bordeaux et Annunciation, dernièrement Jersey, désigné sur la lettre B sur un croquis par Albert C. Blanchard, Deputé Voyer de Ville, le 13 juin, 1887, et annexé à un inventaire fait par James Boyd Grimage, notaire dans cette ville, le 9 mai 1906, aussi sur un croquis par W. J. Seghers, Deputé Voyer de Ville, le 2 novembre 1912. D'après les dits croquis, le dit terrain mesure trente et un pieds 31, trois pouces 3 face à la rue Tchoupitoulas, sur une profondeur entre lignes parallèles et égales de cent pieds 100.

Troisième. **UN COTTAGE DOUBLE A UN ETAGE EN BOIS**, Nos. 4329 et 4331 rue Tchoupitoulas, ayant quatre chambres de chaque côté, sur un certain terrain situé dans le même district et ilet et adjoignant la seconde ci-dessus propriété décrite, désignée par la lettre "A" sur le dit et devant croquis par Albert C. Blanchard, Deputé Voyer de Ville, le 13 juin, 1887, et annexé à un inventaire fait par James Boyd Grimage, notaire dans cette ville, le 9 Mai 1906, aussi sur un croquis par W. J. Seghers, Deputé Voyer de Ville, le 2 novembre 1912. D'après les dits croquis, le dit terrain mesure trente et un pieds 31, trois pouces 3 face à la rue Tchoupitoulas, sur une profondeur entre lignes parallèles et égales de cent pieds 100.

Quatrième. **LE COTTAGE DOUBLE A UN ETAGE EN BOIS**, Nos. 4116-4118 rue Jeannette, sur un certain terrain situé dans le Septième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Jeannette, Dublin, Poplar et Ave Carrollton, désigné par la lettre A, sur un croquis de voyer, par W. J. Seghers, le 2 nov., 1912, et suivant le dit croquis ou plan de voyer, le dit terrain commence à une distance de cent seize pieds [illegible] de l'encoignure des rues Jeannette et de l'ave Carrollton, et mesure trente pieds 30, six pouces 6, et trois lignes (3) face à la rue Jeannette, même largeur dans le fond, sur une profondeur de soixante pieds (60), deux pouces (2) et trois lignes (3) entre lignes parallèles.

Cinquième. **UN COTTAGE DOUBLE A UN ETAGE EN BOIS**, Nos. 4120-4122 rue Jeannette ayant trois chambres de chaque côté, sur un certain terrain, situé dans le même district et ilet et adjoignant la quatrième ci-dessus propriété décrite et désignée par la lettre Y sur le dit ci devant croquis par Seghers, et mesurant d'après le dit croquis, trente pieds 30, onze pouces 11 et une ligne (1) face à la rue Jeannette, même largeur dans le fond sur une profondeur de soixante pieds (60), deux pouces (2), et trois lignes (3) entre lignes parallèles.

Sixième. **QUATRE CERTAINS TERRAINS**, situés dans l'ancienne ville de Carrollton maintenant le septième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet désigné sur un vieux plan de Carrollton par le No. 309-B, et sur un plan du Septième Instrict désigné comme Ilet No. 652, borné par les rues Holly Grove, Hamilton, Mark et Pear, dernièrement 19), lesquels terrains sont designés par les Nos. 4, 5, 6, et 7 sur un certain plan fait par H. W. W. Reynolds, voyer annexé à un acte de vente devant Chas. G. Rehentisch, notaire sous date du 2 sept., 1890, et lesquels dits terrains mesurent chacun d'après le dit plan trente pieds 30 face à la rue Hamilton, sur une profondeur de cent vingt pieds 120 entre lignes égales et parallèles.

Septième. **LA MAGNIFIQUE BATISSE SIMPLE A UN ETAGE EN BOIS**, No. 3002 rue Quince, retirée du trottoir sous une barrière en fer, avant corridor, sept chambres et chambre à bain, sur un certain morceau ou parcelle de terre, situé dans le Septième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Quince, Holly Grove, Henton et Hamilton, désigné comme Ilet No. 623 anciennement Ilet No. 315-C, lequel morceau ou parcelle de terre est désigné par le No. 18 sur une certificat de voyer et subdivision faite par Walter J. Seghers, Député Voyer de Ville, date le 19 Août 1912, et mesurant d'après le dit voyer, soixante pieds 60 face à la rue Quince, sur une profondeur de cent huit pieds (108) dix pouces 10 entre lignes égales et parallèles, formant le coin des rues Quince et Holly Grove.

Huitième. **UN CERTAIN TERRAIN** dans le même district et ilet que les propriétés précédentes, et désigné sur le dit certificat de voyer et subdivision de Walter J. Seghers par le No. 19, lequel dit terrain No. 19 mesure trente pieds 30 face à la rue Quince, sur une profondeur de cent huit pieds (108) dix pouces (10) entre lignes égales et parallèles.

Neuvième. **UN CERTAIN TERRAIN** même district et ilet que le terrain précédent, et désigné sur le dit plan de Walter J. Seghers par le No. 20, et mesure d'après ceci, trente pieds (30) face à la rue Quince sur une profondeur de cent huit pieds (108) dix pouces (10) entre lignes égales et parallèles.

Dixième. **DEUX CERTAINS TERRAINS** dans le même district et ilet que la propriété précédemment décrite, désignés sur le dit plan par Walter J. Seghers par les Nos. 21 et 22, et mesurant chacun trente pieds 30 et un pouce (1) face à la rue Quince, sur une profondeur de cent huit pieds (108) et dix pouces (10) entre lignes égales et parallèles.

Onzième. **UN CERTAIN MORCEAU OU PARCELLE DE TERRE**, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent étant l'écurie en bois à un étage et grange dont on se sert comme interieur, situé dans le même district et ilet que les propriétés précédemment décrites, désignée sur le dit plan par Walter J. Seghers comme No. 17, et mesure soixante et douze pieds 72 deux pouces 2 face à la rue Holly Grove sur une profondeur de cent quatre vingt pieds (180) deux pouces (2) entre lignes égales et parallèles.

Douzième. **TROIS CERTAINS TERRAINS** dans le même district et ilet que la propriété précédemment décrite ci-dessus, et désigné sur le dit plan de Walter J. Seghers par les Nos. 14, 15, et 16 mesurant chacun trente pieds (30) face à la rue Holly Grove sur une profondeur de cent vingt pieds (120) entre lignes égales et parallèles.

Treizième. **UN CERTAIN TERRAIN** dans le même district et ilet que la propriété précédemment décrite ci-dessus, désigné sur le dit plan par Seghers par le No. 13 et formant l'encoignure des rues Holly Grove et Henton, et mesurant d'après le dit plan, trente pieds 30 face à la rue Holly Grove sur une profondeur de cent huit pieds (108) et entre lignes égales et parallèles le cent vingt pieds (120).

Quatorzième. **DEUX CERTAINS TERRAINS**, dans le même district et ilet que la propriété précédemment décrite ci-dessus, et désignés sur le dit plan par Seghers par les Nos. 11 et 12, et mesurant chacun trente pieds 30 un pouce (1) face à la rue Henton, sur une profondeur de cent vingt pieds 120 entre lignes égales et parallèles.

Quinzième. **UN CERTAIN TERRAIN**, dans le même district et ilet que la propriété précédemment décrite ci-dessus, désigné sur le dit plan par Seghers par le No. 10, et mesurant d'après cela trente pieds (30) face à la rue Hamilton, sur cent vingt pieds (120) de profondeur et face à la rue Henton et formant le coin des rues Hamilton et Henton.

Seizième. **TROIS CERTAINS TERRAINS** dans le même district et ilet que la propriété précédemment décrite ci-dessus, désignés sur le dit plan de Seghers par les Nos. 7, 8, et 9, et mesurant chacun d'après le dit plan, trente pieds 30 face à la rue Hamilton, sur une profondeur de cent vingt pieds (120) entre lignes égales et parallèles.

CONDITIONS. La moitié ou plus comptant, le solde s'il y en a en un ou deux ans à la dite partie de crédit s'il y en a, devant être garantie par hypothèque et privilèges pour la date partie de crédit non payée et devant être représentée par le bien de vendeur portant un interet de sept pour cent à partir de la date de l'acte de vente jusqu'au paiement, et toutes les clauses usuelles de sécurité pour protéger le possesseur des dits billets. Toutes les taxes pour l'année courrante devant être payées au prorata depuis la date de l'acte de vente. Tous les loyers devant appartenir aux propriétes jusqu'à la date que l'acte de vente soit signé. Tous les certificats devant être aux frais des propriétés. Les Actes de vente devant être passés devant W. G. Rogers notaire aux frais des acquéreurs. Dix pour cent du prix d'achat devant être déposé avec le dit encanteur au moment de l'adjudication.

W. F. GREWER, Avocat.

nov-10-17-24—déc-1-8-12

Ernest A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Succession d'un Joli Cottage Simple retiré No 620 rue Galvez, entre les rues Perdide et Peydras.

JEUDI, LE 5 DECEMBRE 1912, A MIDI.

A la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

SUCCESSION DE MARGARET E. BARES.

No101.915—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division ..

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur—Bureau No 806 rue Perdido—JEUDI, le 5 décembre 1912, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et suivant un ordre qui m'a été adressé, daté et signé le 26 octobre 1912 par l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente aux enchères publiques la propriété ci-dessus décrite à savoir—

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges qui y appartiennent ou de quelque façon que ce dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, désigné comme lot No 638, borné par les rues Galvez, Johnson, Perdide et Peydras sur un plan déposé dans le bureau de A. J. Villavé, ancien notaire dans cette ville, comme plan No Cadi après lequel plan le dit terrain mesure vingt-neuf pieds neuf pouces et deux lignes de face à la rue Galvez sur une profondeur de cent trente deux pieds trois pouces et quatre lignes.

Les améliorations se trouvant au No 620 rue Galvez et comprennent un cottage simple en bois recouvert en ardoises, ayant 4 chambres, galleries de face et de côté.

Conditions. La moitié ou plus comptant et le solde s'il y en a en un crédit d'un an, représenté par un billet de l'acheteur, portant huit pour cent d'intérêt par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garanti par les de vendeur et hypothèque et privilège. L'acte de vente avec toutes les clauses usuelles de sécurité devra être passé devant Théodore A. Beck, notaire, aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur devra assumer et payer les taxes de 1912 ainsi que les certificats nécessaires pour la vente. Un dépôt de 10 pour cent sera requis au moment de l'adjudication en acompte de la vente.

ERNEST A. CARRERE.
Encanteur.
806 rue Perdide.

3 nov—3 10 17 24—déc 1 5

STATION BALNEAIRE (Syst. Kneipp). Air, soleil et bains électriques. Saison d'Ete — Hiver; 629 m. au-dessus du niveau de la mer. Climat Sud Alpin. Pension et logement pour tout le monde dans le Sanatorium. Etablissements, Hôtels, Maisons de Pension, Villas. A deux heures de distance de Munich Augsbourg. En 1906: 8883 visiteurs. Prospectus et informations donnés gratuitement par la Direction du Kurverein, Wurishofen, Bavière.

VENTES A L'ENCAN.

Kernaghan & Cordill

ANNONCE JUDICIAIRE

ECURIE EN BOIS A UN ETAGE
Nos 1116-1120 RUE St-Claude
—ET LE—
Joli Cottage Simple No 1534 Rue Broad.

Succession de John S. Anderson

No 91 371

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN & CORDILL — W. A. Kernaghan, Encanteur, Bureau No 339 rue Carondelet—MARDI, 26 novembre 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté du 21 octobre 1912, par l'Honorable Fred. D. King, juge de la dite Cour Division B dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1er Le joli petite maison simple à un étage en bois No 1534 rue Broad, retirée du trottoir avec une grille en fer, avant galeries, 5 chambres, etc. sur un certain terrain situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans dans le carré borné par les rues Broad, Columbus, Labarpe et Dorgenois, désigné comme terrain No 2, sur un croquis fait par George H. Grandjean daté du 17 mai 1892, une copie duquel est annexé à un acte de vente par Dominique D. Branagan au "Italo American Homestead Association", passé devant Théodore Cotonio, notaire, le 1er juin 1892, ledit terrain mesurant d'après ledit croquis, trente neuf pieds de face à la rue Broad sur une profondeur de cent dix-huit (118) pieds et six (6) lignes entre lignes parallèles.

2me L'écurie en bois d'un étage Nos 1116-1120 rue St-Claude, sur un certain terrain ou parcelle de terre, situé dans le Deuxième District de cette ville de la Nouvelle Orléans, et C No 111, borné par les rues Bayou Road, St Claude, Ursuline et Rampart, ledit lot étant désigné par la lettre A sur un plan dressé par C. U. Lewis, daté du 21 février 1905 et annexé à un acte passé devant J. C. Wenck, notaire, le 24 février 1905, ledit lot mesurant quarante quatre (44) pieds dix (10) pouces et six (6) lignes de face à la rue St Claude commençant à une distance de cent quinze (115) pieds six (6) pouces de l'encoignure St Claude et Ursulines, et quarante-trois (43) pieds, six (6) pouces en largeur dans le fond sur une profondeur d'à peu près cent vingt huit (128) pieds.

Conditions—Un tiers en plus comptant, à l'option de l'acquéreur, le solde payable en deux paiements égaux dans un ou deux ans, les dits paiements représentés par des billets de l'acquéreur portant un intérêt de sept pour cent par an, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et toutes les clauses de sécurités sur la propriété vendue. Un dépôt de dix pour cent (10 0/0) du prix d'achat sera requis du dernier enchérisseur au moment de l'adjudication.

Les actes de vente passés devant Jeff. C. Wenck notaire, aux frais des acquéreurs.

Howe, Fenner, Spencer & Cooke, avocats.

26 oct—26—nov 3 10 17 24 26

ANNONCE JUDICIAIRE

MAISONS DOUBLES A ALGIERS

Près d'une ligne de cars.

—MME ANNE BRECHTEL et als.
vs.
CHARLES P. WHELAN et als

No. 87,284, Cour Civile de District, pour la Paroisse d'orleans.

PAR KERNAGHAN ET CORDILL—W. A. Kernaghan, Encanteur, Bureau No. 339, rue Carondelet.

JEUDI, le 19 DECEMBRE, 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne sera vendu aux enchères publiques en vertu d'un jugement rendu le 28 octobre, 1912, signé le 4 novembre, 1912, par l'Hon. Geo. H. Theard, juge de la Cour Civile de District Division E dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété ci-après décrite à savoir:

Premierement. **LA MAISON DOUBLE EN BOIS**, à un etage, No. 448 ave Webster, au coin de la rue Eliza ayant quatre chambres de chaque côté sur un certain terrain ou parcelle de terre situé dans le cinquième District de cette ville dans l'ilet No. 73, borné par les rues Eliza, Alix, Wagner et ave Webster, et désigné par la lettre "A" sur un plan ou croquis de voyer fait par C. Lucas Lewis, Deputé, Voyer de Ville date du 21 octobre, 1908, d'après le dit plan ou croquis le dit terrain ou parcelle de terre mesure quarante huit (48) pieds de face à l'avenue Webster, même largeur dans le fond sur cent vingt neuf pieds (129) cinq pouces (5) et deux lignes (2) de profondeur sur la ligne de côté du terrain "B" et par une profondeur et face à la rue Eliza de cent vingt neuf pieds (129) quatre pouces (4) le dit terrain formant le coin de l'avenue Webster et de la rue Eliza, et terrain "A" fait partie et est pris du tout des terrains ci-dessus désignés par les Nos. [illegible] et une partie du No. onze.

Secondement. **LA MAISON DOUBLE EN BOIS**, Nos. 438 et 440 ave Webster, ayant cinq chambres de chaque côté sur un certain terrain ou parcelle de terre, situé dans le cinquième District de cette ville dans l'Ilet No. 73, borné par l'ave Webster et les rues Eliza, Alix et Wagner, désigné sur le dit croquis ou plan fait par C. Lucas Lewis, Députe, Voyer de ville sous la date du 21 octobre, 1908, comme terrain "B" et mesure d'après le dit voyer quarante six pieds (46) onze pouces (11) et une ligne (1) face à l'avenue Webster, même largeur dans le fond sur une profondeur de cent vingt neuf pieds (129) six pouces (6) et deux lignes (2) sur la ligne de côté du terrain No. Neuf et cent vingt neuf pieds (129) cinq pouces (5) et deux lignes (2) sur la ligne de côté du terrain "A" le dit terrain "B" est pris et forme partie du terrain original designé par le No. dix et une partie du terrain original designé par le No. onze.

Troisièmement. **LA MAISON DOUBLE EN BOIS**, à un etage, No. 434 avenue Webster, ayant trois chambres de chaque côté, sur un certain terrain ou parcelle de terre situé dans le cinquième District de cette ville dans l'Ilet borné par l'avenue Webster et les rues Wagner, Alix et Eliza, désigné comme ilet No. soixante treize le dit terrain est désigné par le No. neuf sur un croquis ou plan fait par C. Lucas Lewis, Députe, Voyer de ville date le 21 Octobre, 1908, d'après lequel dit croquis ou plan le dit terrain mesure trente et un pieds 31 sept pouces (7) face à l'avenue Webster, même largeur dans le fond sur une profondeur sur la ligne de côté du terrain "B" sur cent vingt neuf pieds (129) six pouces (6) et deux lignes (2) et une profondeur sur l'autre ligne de côté de cent vingt neuf pieds (129) sept pouces (7).

CONDITIONS: COMPTANT: Dix pour cent comptant sera reclamé des acquéreurs au moment de la vente. Actes de vente devant J. J. Woulfe, Notaire aux frais des acquéreurs.

McCLOSKEY and BENEDICT, Avocats.

nov 17-24 dec 1 8-15-19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Simple en Bois.

No 2425 Rue Calhoun.

SUCCESSION DE LEWIS McGINTY.

No 101,427—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN ET CORDILL — W. A. Kernaghan Encanteur. Bureau No 339 rue Carondelet—JEUDI, le 12 décembre 1912, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 6 novembre 1912 de l'Hon. Porter Parker, juge de la susdite Cour Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété suivante décrite à savoir—

Le cottage simple en bois à un étage, retiré du trottoir, contenant quatre chambres, cuisine, etc., No 2425 rue Calhoun, sur un certain lot de terrain situé dans le Sixième District de cette ville dans le carré borné par les rues Calhoun, McKenna, Howe et ligne de Bloomingdale, ledit lot est désigné par le No 7 sur un plan par B. M. Drossner voyer, daté du 31 mars 1896 annexé à un acte devant N. B. Trist, ancien notaire, en date du 9 avril 1906, et suivant ledit plan ledit lot mesure vingt-six pieds trois pouces trois lignes de face à la rue Calhoun, même largeur en arrière sur quatre-vingt dix-sept pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Dans un voisinage qui s'améliore.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1912 en plus et en sus du prix de l'adjudication. Dix pour cent comptant seront requis au moment de la vente. Acte de vente devant A. Brian, notaire, aux frais de l'acquéreur.

C. C. Friedrichs, avocat.

10 nov—10 17 24—déc 1 8 12

VENTES A L'ENCAN

W. H. Fitzpatrick

ANNONCE JUDICIAIRE.

Occasion pour le spéculateur.

Le cottage simple No 4023 rue Tchoupitoulas.

Succession de Henri Dimmou Dim

No 101 964—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans — Division C.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau No 904 rue Gravier—MARDI, le 26 novembre 1912, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, sera vendu en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, Division D, pour la paroisse d'Orléans, agissant pour l'Hon. E. A. Skinner, juge de la Division C, siegant en cause, daté et signé le 23 octobre 1912 dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de la Nouvelle Orléans, dans le carré No trois, du vieux plan du Faubourg Est Bouligny ou carré No 112 du nouveau plan fait par Henry C. Brown, voyer, borné par les rues Levée (actuellement Tchoupitoulas), Jersey (actuellement Annunciation), Clematis (actuellement Magnolia) et Marengo; ledit lot est désigné par le No cinq sur un plan dans un livre de plans annexé à un acte déposé devant Sam Magner, ancien notaire, daté du 5 avril 1865 et mesurant trente pieds de face à la rue Levée (actuellement Tchoupitoulas) sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent un cottage simple connu comme No 4023 rue Tchoupitoulas contenant à peu près cinq chambres, entrepot et hangar dans le fond.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes pour l'année 1912 en sus et en plus du prix d'adjudication, et devra déposer 10 0/0 avec l'encanteur au moment de la vente. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur, devant Jas B. Grinage, notaire.

G. G. Kronenberger, avocat.

26 oct—26 27—nov 3 10 17 24 26

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriétés abandonnées

En vertu de l'Acte 32 de 1904, amendé par l'Acte 10 de 1910 et par l'acte No 253 de 1912.

Par ordre du Bureau des Commissaires du Département de la Police.

Je vendrai VENDREDI, le 29 novembre 1912, à 10 heures A. M., au Poste de Police, Bâtiment de la Cour Crimi nelle, rue Saratoga, près de l'avenue Tulane, un lot d'objets abandonnés consistant en Vêtements Montres, Bijoux, Bicyclettes, Cordes, Chaînes, Bouilloires en cuivre, Harnais, Couteaux, etc.

Conditions, comptant pas de limite.

W. H. FITZPATRICK,
Encanteur, bureau 904 rue Gravier.

17 nov—17 24 29

Ramsey & Danziger

ANNONCE JUDICIAIRE.

1901-03 rue Dryades, coin de la rue Félicité

Bâtisse en briques à deux étages pour maison de commerce.

Toutes les améliorations modernes.

En face du magasin de marchandises sèches Kaufman.

Succession de Catherine Connors, épouse décédée de James Burns

No 101.930—Cour Civile de District, Division B.

PAR RAMSEY & DANZIGER—C. A. RAMSEY, Encanteur—Bureau 341 rue Carondelet, JEUDI, le 12 décembre 1912 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en cette ville, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre daté et signé du 8 novembre 1912 par l'Hon. Geo. H. Theard juge de la susdite Cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée et qui m'a été adressé, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'Ilet No 292, borné par les rues Dryades, Remparts, Félicité et St André, formant l'encoignure des rues Dryades et Félicité, et mesurant 28 pieds 7 pouces 1 ligne de face à la rue Dryades, 27 pieds 2 pouces de large dans le fond, sur une profondeur et face à la rue Félicité de 62 pieds 4 pouces et 4 lignes et une profondeur de 68 pieds 3 pouces et 4 lignes sur la ligne de côté adjoignant le terrain No 20.

Conditions—Un tiers en plus comptant et le solde, s'il y en a, en un crédit de un an ou un et deux ans, portant un intérêt de 7 pour cent par an, à partir de la date de l'achat jusqu'au paiement, avec toutes les sécurités et clauses, l'acquéreur devant payer les taxes de 1912 et l'acte de vente devant E. L. Weil, notaire. Un dépôt de 10 pour cent est réclamé au moment de l'adjudication.

10 nov 10 17 24 dec 1 8 12

Jacobs-Gleason, inc.

VENTE JUDICIAIRE.

Joli cottage double No. 212-14 rue sud Cortez entre les rues Cleveland et Palmyra.

M. J. DIGBY, et als,
vs.
M. B. DIGBY, et als.

No. 101866, Cour Civile de District.

A L'ENCAN JEUDI LE 12 DECEMBRE, 1912, BOURSE DES PROPRIETES FONCIERES, No. 311 rue Baronne à midi.

En vertu et suivant le jugement signé par l'Hon. Porter Parker, juge de la cour civile de District. Signé en cour siegeante le 6 Nov. et a dressé à Jacobs-Gleason Inc.

S. L. JACOBS, Encanteur.
Bureau No. 303 rue Carondelet.

Procédera à vendre à l'enchère publique à la date ci-dessus mentionnée la propriété ci-après décrite à savoir:—

UN CERTAIN TERRAIN avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet No. 730, borné par les rues Cortez, Cleveland, Telémachus et Palmyre, designé par le No. vingt deux, sur un plan de C. A. de Armas, voyer date le 4 janvier, 1867, un copie duquel est annexé à un acte de vente passé devant Marcel T. Ducros, ancien notaire, dans cette ville, le 14 Août, 1883, et lequel dit terrain commence à une distance de 108 pieds de l'encoignure des rues Cortez et Cleveland, et mesure 34 pieds 6 pouces et 6 lignes face à la rue Cortez sur une profondeur de cent trente huit pieds six pouces et quatre lignes. Les améliorations consistent en un joli cottage double retire ayant cinq chambres de chaque coté.

CONDITIONS—Comptant, les acquéreurs devant assumer et payer en sus et en plus du prix de l'adjudication les taxes de l'année 1912. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur et devant être passé devant Theodore Abek, notaire, le 10 0/0 du prix d'achat devant être déposé avec

JACOBS GLEASON, INC.
S. L. JACOBS, Encanteur.

Thompson B. Walker, avocat pour les demandeurs.

Leger et Gleason, avocats pour les défendeurs

nov 19-17-24-dec 1-8-12

50 YEARS' EXPERIENCE
PATENTS
TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.
Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.
Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the
Scientific American.
A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.
MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office 625 F St., Washington, D. C.

VENTES A L'ENCAN

Vente de Liquidateur.

ANNONCE JUDICIAIRE

Dans l'affaire de la liquidation du Brook Tarpaulin Company, No 102.438 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans Louisiane, Division D.

En vertu d'un ordre de l'hon. Porter Parker, juge de la dite Cour Division D rendu le 4 novembre 1912, dans l'affaire ci-dessus intitulée les soussignés liquidateurs dûment nommés et connaissés, de la dite Brook Tarpaulin Company vendront à dix heures A. M. MARDI, le 26 novembre 1912 à l'entrepôt de la dite compagnie No 426 rue Gravier, dans cette ville, au plus haut encérisseur, la propriété ci-après décrite à savoir:

Toute la propriété et effets de ladite Brook Tarpaulin Co y compris Bâches, goudron et toile à goudron et brosses 7 moules, 1 cheval, 6 charrettes 1 buggy 1 lot de harnais, 1 lot de meubles de bureau, le nom et bon vouloir de ladite compagnie, etc., etc., le tout comme il est indiqué dans l'inventaire fait devant Geo J. Ricaud, notaire dans cette ville le 11 novembre 1912, et représentant la totalité des ressources de ladite compagnie à l'exception de l'argent comptant et des comptes à recouvrer.

Conditions de la vente—Comptant sur les lieux pour les trois quarts du prix d'achat et billets de l'acquéreur pour le solde en paiements égaux, à un, deux et trois ans, portant six pour cent par an d'intérêt avec sécurités approuvés.

J. P. Baldwin et Joseph W. Carroll, liquidateurs.

16 nov—16 20 25 26

Stroudback, Stern & Gumbel, Ltd

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Charles White

No 102 081—Cour Civile de District, Div. B

PETIT COTTAGE SIMPLE,

No 2628 rue Derbigny entre Troisième et Quatrième.

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL Ltd.—Leonard L. Stern, encanteur—Il sera vendu à l'enchère publique, JEUDI, 12 decembre 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé le 8 novembre 1912 par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilet No 409, borné par les rues Claiborne, Troisième Derbigny et Quatrième, désigné comme terrain No 12 sur un plan par H. W. McReynolds, député voyer de la ville, daté le 20 septembre 1905, annexée à un acte de Mme Louise Gartner à M. et Mme De Winter, d'après lequel ladit terrain No 12 mesure 31 pieds 9 pouces de face à la rue Derbigny le même en largeur dans la ligne en arrière, sur une profondeur de 102 pieds entre lignes parallèles.

Conditions comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes dues sur la propriété pour l'année 1913, en sus et en plus du prix de l'adjudication et payer pour l'acte de vente devant F. M. Stafford notaire. Dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication.

STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd.
Encanteurs.

H. W. Robinson, avocat.

10 nov—10 17 24—déc 1 8 12

Louis C. Spear

ANNONCE JUDICIAIRE

SUCCESSION DE JOSEPHINE ANDERSON
Veuve de Cyrus S. Morris.

No 101.710—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR LOUIS C. SPEAR, Encanteur.—Bureau No 347 rue Carondelet—Il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne entre les rues Gravier et Union, JEUDI, le 5 décembre 1912, à midi, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. C. W. Ellis juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A daté et signé le 31 octobre 1912, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet No 669, borné par les rues Général Taylor, Willow, Milan et Claiborne, et désigné par le No 16 sur un plan de voyer par D. L. Brosman, voyer, d'après lequel plan le dit lot No 16 mesure trente pieds trois pouces et une ligne de face à la rue Général Taylor, trente pieds sur l'arrière ligne sur une profondeur sur la ligne de coté de No 15, cent six pieds, quatre pouces, et une profondeur de la ligne le divisant du terrain No 17 de cent deux pieds quatre pouces et deux lignes.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication. Acte de vente passé devant J. Kenton Blewett aux frais de l'acquéreur.

3 nov—3 10 17 24—déc 1 5

Danziger & Tessier

ANNONCES JUDICIAIRES.

Succession de Richard J. McGinity.

No 102,239—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER — C. A. Tessier, Encanteurs. — Bureau, 134 rue Carondelet.

JEUDI, 19 DECEMBRE 1912,

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E, signé le 15 novembre 1912, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues St André, Félicité, Baronne et Carondelet, désigné par le No 18 sur un plan par W. T. Thompson, voyer, daté le 11 décembre 1848, déposé dans les archives de H. B. Cénas, ancien notaire dans cette ville, et mesurant d'après cela 29 pieds 4 lignes de face à la rue St André, 197 pieds 8 pouces de profondeur sur une ligne le divisant du terrain No 17 et 195 pieds 11 pouces 10 lignes le divisant du terrain 19. Les améli